

Rentrée pédagogique du DIU Professeurs et CPE Stagiaires entrée dans le métier

16/09/2026

Equipe du Parcours DIU

M. Patrice BONNET

Responsable pédagogique du parcours et Directeur Adjoint à la Formation

M. Thomas LACAZE

Assistant Ingénieur Pédagogique

M. Enzo SAPONE

Gestionnaire



Aspects administratifs et organisationnels

Toute question d'ordre administratif doit être adressée à inspe-diu@univ-amu.fr



Inscriptions en DIU

Tous les fonctionnaires stagiaires à mi-temps ne devant pas valider un master (M2E) doivent s'inscrire au parcours *DIU – Entrée dans le métier*. Cette démarche administrative dont les frais d'inscription sont pris en charge par votre employeur est obligatoire.

Vous pouvez vous inscrire sans rendez-vous au bureau de la formation à l'Inspé de Marseille ou directement au bureau Inspé auquel vous êtes rattachés.

Votre inscription administrative à l'Inspé vous permettra d'avoir accès à :

- ❖ **Une adresse mail universitaire :** prenom.nom@etu.univ-amu.fr *une fois activée, les échanges se feront exclusivement par adresse mail universitaire*
- ❖ **L'espace ENT d'Aix-Marseille Université**

Site de formation pour le DIU

Affectation de chaque stagiaire dans une école d'une circonscription ou un EPLE

Affectation complémentaire sur un site de formation Inspé pour 250h de formation annuelle

Les stagiaires **du premier degré** affectés

1- sur les sites de Digne, Marseille et Avignon : suivi de la formation les mercredis, jeudis et vendredis

2- sur le site d'Aix : suivi de la formation les lundis, mardis et mercredis

Les stagiaires **du second degré** suivent les enseignements les mercredis et jeudis sauf EPS les jeudis et vendredis



Consulter le site INSPE et INTRA-INSPE

A partir du site inspe.univ-amu.fr

> dans l'onglet **FORMATION > DIU** :

1. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)
2. Maquette DIU

> connectez-vous dans l'espace **INTRA-INSPE > RESSOURCES&DOCS** :

1. Procédure d'accompagnement renforcé

The screenshot displays the 'Documents' section of the INSPE website. It lists two PDF documents: 'maquette DIU' (151.45 Ko) and 'Modalité de contrôle des connaissances et des compétences - DIU' (314.64 Ko). Below this, a section titled 'Vous êtes étudiant ou stagiaire à l'Inspé' offers three buttons: 'ACCÈDEZ À L'INTRA-INSPE' (blue), 'JOURNÉES D'ACCUEIL 2023' (light blue), and 'DATES DES RENTRÉES 2023' (yellow).

Documents

- [maquette DIU](#) PDF / 151.45 Ko
- [Modalité de contrôle des connaissances et des compétences - DIU](#) PDF / 314.64 Ko

Vous êtes étudiant ou stagiaire à l'Inspé

ACCÈDEZ À L'INTRA-INSPE

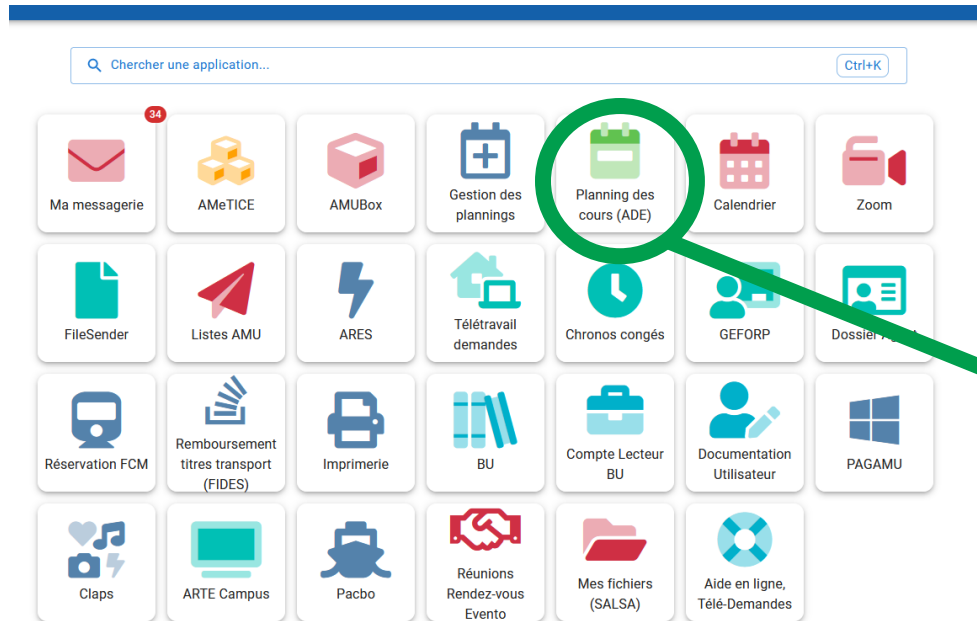
JOURNÉES D'ACCUEIL 2023

DATES DES RENTRÉES 2023

L'Espace Numérique de Travail (ENT)

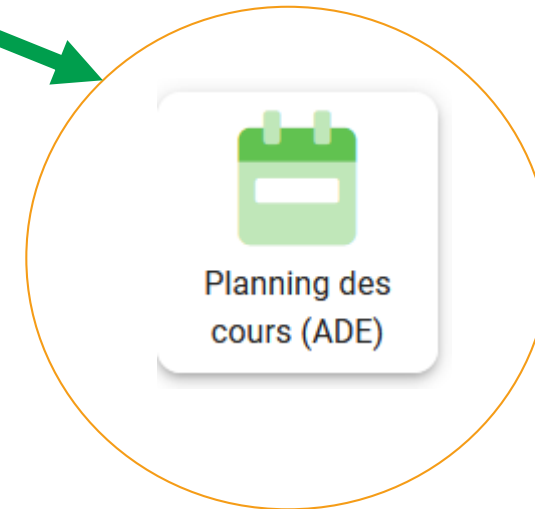


Emploi du temps ADE



Depuis votre Espace ENT consultez
votre **emploi du temps**.

⚠ C'est le seul emploi du temps qui fait foi
pour les services administratifs.



Une erreur, une question > inspe-diu@univ-amu.fr

L'assiduité

- La formation étant statutaire et obligatoire, des **bilans d'absences réguliers** sont réalisés par le Directeur adjoint afin de vérifier le bon suivi de formation.
- Ni les enseignant.e.s, ni les référents ne traitent les justificatifs d'absences ; vous devez vous conformer à la procédure
- Les absences sont systématiquement remontées à votre employeur

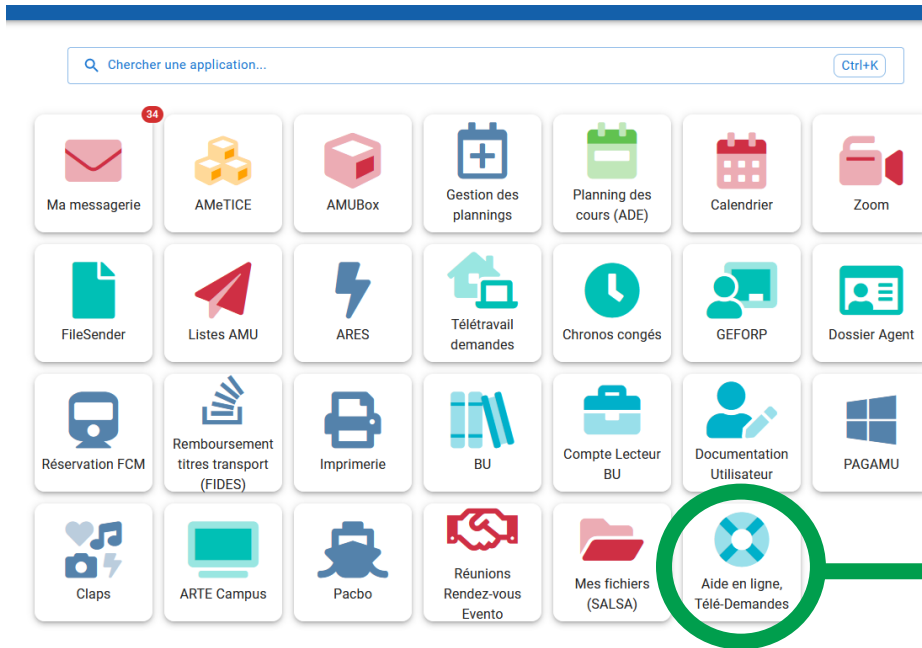
Les émargements

- L'émargement à chaque séance est obligatoire.
- Il peut être fait numériquement par les enseignants ou signé de votre main sur une liste.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer de bien avoir émargé.

Un oubli, une question > inspe-diu@univ-amu.fr



Les justificatifs d'absence



Depuis votre Espace ENT l'application Aide en Ligne / Télé-Demandes.



Les justificatifs d'absences

Comment dois-je procéder pour justifier mon absence ?

1. Espace ENT : Aide en ligne, télé-demandes
2. Formuler une demande d'aide personnalisée
3. INSPE > Etudiants > Demande de justification d'absence DIU – tous sites
4. Remplissez les champs et **joignez votre justificatif (obligatoire)**

Justificatifs : Arrêt maladie (pas de certificats médicaux ou d'ordonnances) – convocation administrative

Si arrêt maladie : adresser également le document à votre circo ou à votre chef d'établissement

Les absences ou départs anticipés prévisibles

Comment dois-je procéder pour demander une autorisation d'absence ?

1. Espace ENT : Aide en ligne, télé-demandes
2. Formuler une demande d'aide personnalisée
3. INSPE > Etudiants > Demande de justification d'absence DIU – tous sites
4. Remplissez les champs et joignez votre justificatif (obligatoire)

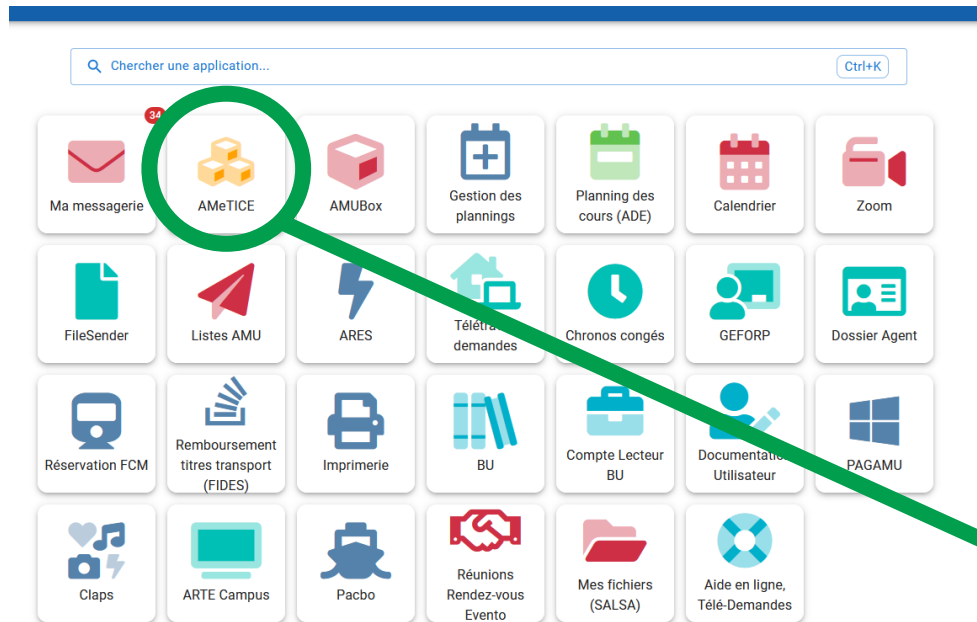
Justificatifs : Demande exceptionnelle d'absence via formulaire de demande d'autorisation d'absence signée par votre IEN de circo (PE)

Projet de sortie, voyage

Calendrier de conseils de classe

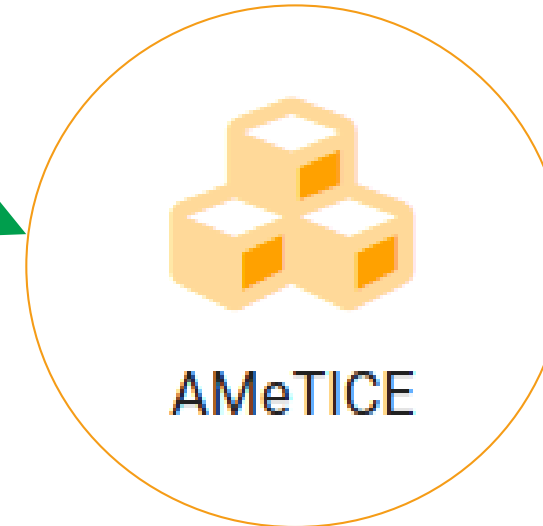


La plateforme pédagogique Amétice



Depuis votre Espace ENT l'application Amétice

Pour retrouver les supports pédagogiques, vos affectations en stage (PE), les zones de dépôts de vos supports d'évaluation, les journées thématiques...



Une inscription dans un mauvais cours, un mauvais groupe > inspe-diu@univ-amu.fr

La plateforme pédagogique Amétice

AMeTICE

Accueil

Tableau de bord

Mes cours

Administration du site

Enseignants

Étudiants



Tableau de bord

Chronologie

7 prochains jours

Trier par date

Rechercher par type d'activité ou par nom



Aucune activité ne nécessite d'action

Vue d'ensemble des cours

Tout

Rechercher

Trier par nom de cours

Carte

[24-25]-DIU-UE1-PE-AVIGNON
D.I.U.

DIU
UE2-3
AIX

[25-26]-DIU - Journées Thematiques UE2/3 ...
D.I.U.

DIU
UE2-3
MARSEILLE

[25-26]-DIU Journées Thematiques UE2/3 Marseille - ...
D.I.U.

[25-26]-DIU-PE-INFORMATIONS DIGNÉ
D.I.U.

[25-26]-DIU-UE1-PE-AIX
D.I.U.

[25-26]-DIU-UE1-PE-AVIGNON
D.I.U.

Quelques principes au fondement de la formation

Une formation pensée en termes d'accompagnement à l'entrée dans le métier

- Des UE organisées comme des réponses aux besoins des FSTG mais avec des « passages obligés » (répartis dans les 4 UE au sein de 4 BCC)
- Une circulation entre les UE qui dépasse le découpage entre UE

Place centrale des pratiques réflexives dans la durée

- Partir des besoins des FSTG en prenant appui sur les pratiques réelles
- Réflexivité des étudiants selon différentes « démarches d'enquête »
- Travail collectif, collaborations entre FSTG (« communautés de pratiques » avec et sans formateur)
- Une évaluation articulée à ces analyses



DIU 26-29		HeTD
Mi-temps de formation		250h
BCC1		
Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage		
UE 1 :		145
Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage		
2D : Ressources pour l'enseignement - dont Ressources pour l'enseignement SPE LP - 21h		
1D : Enseigner les fondamentaux à l'école		
CPE : Préparation au métier, éthique et mise en œuvre de la pratique professionnelle du CPE		52
2D : Concevoir des démarches d'apprentissage cohérentes et prendre en compte la progressivité des attentes		
1D : Interdisciplinarité et polyvalence à l'école primaire		
CPE : Culture de l'évaluation de la vie scolaire de l'établissement et mise en œuvre du volet éducatif du projet d'établissement.		45
Prendre du recul sur ses pratiques et construire sa professionnalité		24
Evoluer dans son environnement professionnel en prenant en compte les caractéristiques de l'établissement et le profil des élèves rencontrés		
Stage en établissement formateur		24
BCC2		
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves		
UE 2 :		40
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves		
Gérer sa classe, les élèves, communiquer et évoluer dans ses missions d'enseignement et d'éducation		18
Accessibilité universelle pour une école inclusive –		
Prendre en compte la diversité dans des situations éducatives		12
Psychologie et psychologie des apprentissages		10

Pour toute
question
pédagogique
liée à la
spécialité et
l'UE1 :
Réfèrent Inspé

DIU 26-29	HeTD
Mi-temps de formation	250h
BCC3	
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	
UE 3 :	35
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ; Respecter et faire respecter les valeurs de la République = 6 journées thématiques 18h : Système éducatif, Ethique et déontologie , système étranger 12h : Laïcité et lutte contre les discriminations 6h : numérique	35
BCC4	
S'engager dans une démarche de développement professionnel	
UE 4 :	30
S'engager dans une démarche de développement professionnel	
Construire son parcours de formation, s'engager dans des communautés de pratiques ;développement de la réflexivité en lien avec des questions professionnelles vécues	30

BCC3 Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Les Journées Thématiques

		AIX – EN - PROVENCE	MARSEILLE AVIGNON – DIGNE
J1	Droits et devoirs du fonctionnaires	Mercredi 14 octobre 9h-17h Atelier Canopé	Jeudi 15 octobre 9h-17h Atelier Canopé
J2	Système éducatif et politiques éducatives	Mercredi 18/11 9h00 -12h00 : Conférence Politiques éducatives (2 nd D) + Table Ronde Projection de l'enfant 1 ^{er} D -- 13h30-16h30 : Conférence Politiques éducatives (1 ^{er} D) + Table Ronde Projection de l'enfant 2 nd D	Jeudi 19/11 9h00 -12h00 : Conférence Politiques éducatives (1 ^{er} et 2 nd D) 13h30-16h30 : Table Ronde Projection de l'enfant (1 ^{er} et 2 nd D)
J3	Lutte contre les discriminations et égalité F-G	Mercredi 16/12 9h30 -16h30 Table ronde (Stéphane MOURLANE) + ateliers après-midi au choix	Jeudi 17/12 9h30 -16h30 Heri Rakoto-Raharimanana + ateliers après-midi
J4	Numérique	Mercredi 27/01 9h-12h + activités sur Ametice (13h30 – 16h30) Ismail BADACHE	Jeudi 28/01 9h-12h + activités AMETICE (13h30 – 16h30) Ismail BADACHE
J5	Laïcité	Mercredi 17/03 9h - 16h30 Julien GARRIC	Jeudi 18/03 9h - 16h30 Julien GARRIC
J6	Internationalisation	Mercredi 31/03 09h30 - 16h30 Table ronde + ateliers au choix	Jeudi 01/04 09h30 - 16h30 Table ronde + ateliers au choix

Vous recevrez début octobre des indications via mail CANOPE:

- Lien de connexion
- Horaires : 9h-13h et 14h-16h
- A faire avant la journée thématique : **créer votre compte sur la plateforme e-Inspé** : www.e-inspe.fr.
avec de préférence votre adresse académique au format prenom.nom@ac-aix-marseille.fr.

Le Jour J :

- **Connectez-vous via un ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro** pour participer aux échanges.

- *Anticipez votre connexion afin de régler un éventuel problème connexion à la salle*

JOURNEE THEMATIQUE

DROITS ET DEVOIRS DU FONCTIONNAIRE « Construire une éthique professionnelle »

Aix : 14 octobre

Marseille, Avignon et Digne : 15 octobre

Linda BEN JEMAA linda.ben-jemaa@reseau-canope.fr

Chargée d'ingénierie de formation et des
dossiers numériques

Pôle de coordination

Direction territoriale Provence-Alpes-Côte
d'Azur

BCC 1

DIU – BCC1 - UE 1 : Module « Evoluer dans son environnement professionnel en prenant en compte les caractéristiques de l'établissement et le profil des élèves rencontrés »

Document d'appui à la mise en œuvre de l'axe « établissement/école formateur »

Objectif général du module du BCC1 en établissement / école formateur :

Construire un parcours de formation individualisé et cohérent, en prenant appui sur le contexte de stage, afin de mettre en lien le projet de formation par compétences et le stage en établissement formateur

Attendu générique de formation mobilisé

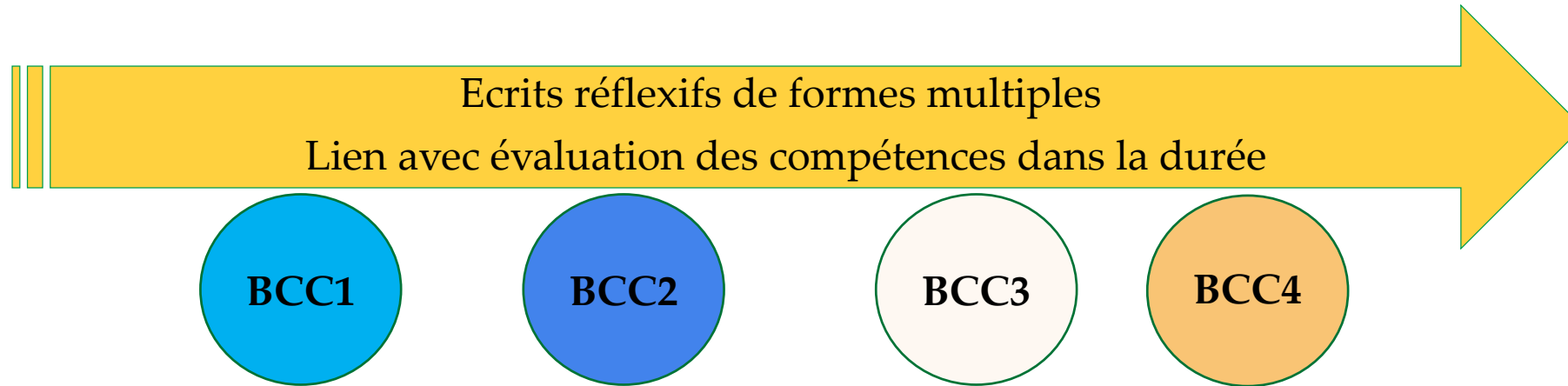
4.2 : Identifie et formule ses besoins de formation, et prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens). Propositions de contenus de formation en établissement formateur :

- Travailler, prévoir, analyser, les situations vécues lors du stage en réseau d'établissements
- Proposer des situations de stage en cohérence avec le projet de formation
- Construire un projet individuel de développement professionnel

Organisation temporelle du projet de formation tout au long de l'année

	Phase 1	Phase 2
Objectifs	Développer sa professionnalité en lien avec le contexte d'exercice du métier	Découvrir des contextes nouveaux et enrichir les compétences mobilisées dans des contextes nouveaux
1 ^{er} degré Sites Marseille et Aix Site Digne	12 heures IMMERSION au sein de l'école d'affectation – tout au long de l'année – participation aux projets	A PARTIR DE FIN JANVIER : 12 heures dans une autre école par trinôme à partir d'un catalogue d'écoles d'accueil transmis par les formateurs BCC1 → Aucune démarche individuelle n'est possible Aucune convention n'est à demandée individuellement
1 ^{er} degré site Avignon	12 heures IMMERSION au sein de l'école d'affectation – début septembre	12 heures dans les classes du PEMF ou autres organisées directement par le référent BCC1 et la DSDEN
2 nd degré et CPE tout site	12-24 heures filées dans l'année dans l'établissement scolaire à partir de septembre	A PARTIR DE FIN JANVIER : Possibilité de réaliser 6-12 heures au sein d'un autre établissement scolaire – la démarche est réalisée par le stagiaire en autonomie. → Le stagiaire demander une convention ponctuelle de visite auprès de « inspe-diu@univ-amu.fr » et en mettant en copie le référent Inspé BCC1 : - 10 jours minimum avant la visite - En précisant l'établissement, la ville, les dates et horaire et la personne ressource d'accueil Ou Possibilité de réaliser 6-12 heures au sein d'une structure hors EN (entreprise ...) – la démarche est réalisée par le stagiaire en autonomie. → Réalisation d'une convention AMUSTAGE via l'ENT en lien avec le référent Inspé UE1

Modalités d'évaluation et principes généraux



BCC1

BCC2

Situation d'évaluation

Modalités

Construire un recueil de situations professionnelles d'enseignement ou d'éducation et en proposer des analyses dans les différentes composantes :

- Présentation de situations d'enseignement-apprentissage - ou d'éducation – conçues et/ou mise en œuvre ;
- Explicitation et justification des choix opérés
- Mesure de l'efficacité et des écarts prévus-réalisés
- Mise en perspective avec les exigences / attentes institutionnelles

Les situations prendront en compte les dimensions suivantes :

- Apprentissage des élèves dans les domaines d'enseignement et/ou d'éducation de la spécialité du stagiaire
- Développement des compétences transversales des élèves assurant la gestion du groupe classe et les interactions entre élèves
- Accessibilité et prise en compte de la diversité des élèves (inclusion)

Nature des traces : écrite et/ou orale et/ou numérique sous la forme d'un eportfolio

Traces prenant appui sur les activités quotidiennes de stage et les activités de formation à l'Inspé

Repérage, sélection et analyse des traces tout au long de l'année afin de constituer

Productions individuelles et/ou collective

Autopositionnements du stagiaire en lien avec les attendus mobilisés au sein de l'UE (au moins deux dans l'année)

En articulation avec le BCC 2 – UE 2

Attendus de formation évalués

2D 1-1	S'approprie les savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège-lycée
2D 1-2	Développe des stratégies didactiques adaptées aux disciplines enseignées afin de construire des situations d'enseignement-apprentissage
2D 1-3	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, assurant une progressivité des apprentissages et mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés
2D 1-4	Conduit un enseignement attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation
2D 1-5	Conçoit et utilise différents types d'évaluation pour différencier les pratiques pédagogiques et les adapter aux besoins des élèves
2D 1-6	Intègre un usage réflexif du numérique dans les pratiques didactiques au service des apprentissages et de la prise en compte des besoins des élèves

Attendus de formation évalués

2-1	Comprend et prend en compte la diversité des élèves en mobilisant les savoirs et ressources professionnelles sur le développement de l'enfant/adolescent et l'accessibilité pédagogique
2-2	Engage les élèves dans les apprentissages et dans une évaluation positive pour la réussite de tous en mobilisant des stratégies et des démarches adaptées
2-3	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, et contribue au développement d'un climat scolaire serein
2-4	S'engage dans le suivi et l'accompagnement du parcours scolaire de l'élève en participant au travail collectif mis en place dans son établissement et en favorisant la coéducation

BCC3

BCC4

Situations d'évaluation

Modalités

Explorer et présenter deux situations vécues au sein de l'établissement/école et dans lesquelles le stagiaire a contribué et/ou s'est investi dans une dynamique d'équipe :

- Présentation des acteurs et de la temporalité
- Identification du cadre, présentation du contexte
- Explicitation des objectifs et des activités
- Justification des choix opérés
- Mise en perspective avec les attentes institutionnelles

Les situations pourront s'appuyer sur les dimensions suivantes :

- Laïcité et valeurs de la République
- Inégalités sociales, lutte contre les discriminations
- Numérique éducatif, éducation aux médias et à l'information
- Projet d'école/d'établissement, actions mises en œuvre
- Travail en équipes, projet d'équipes
- Travail sur les continuums, les réseaux d'établissement
- Réunions et aux formations d'équipes
- Partenariats et intégration dans les actions de l'école/établissement

Nature des traces : écrite et/ou orale et/ou numérique
Traces collectées sur le terrain de stage sous la forme de fiche de suivi ou carnet professionnel

Analyses prenant appui

- Sur les textes institutionnels,
- Sur les interventions des journées thématiques suivies tout au long de l'année dans le cadre de la formation Inspé

En articulation avec le BCC 4 – UE 4

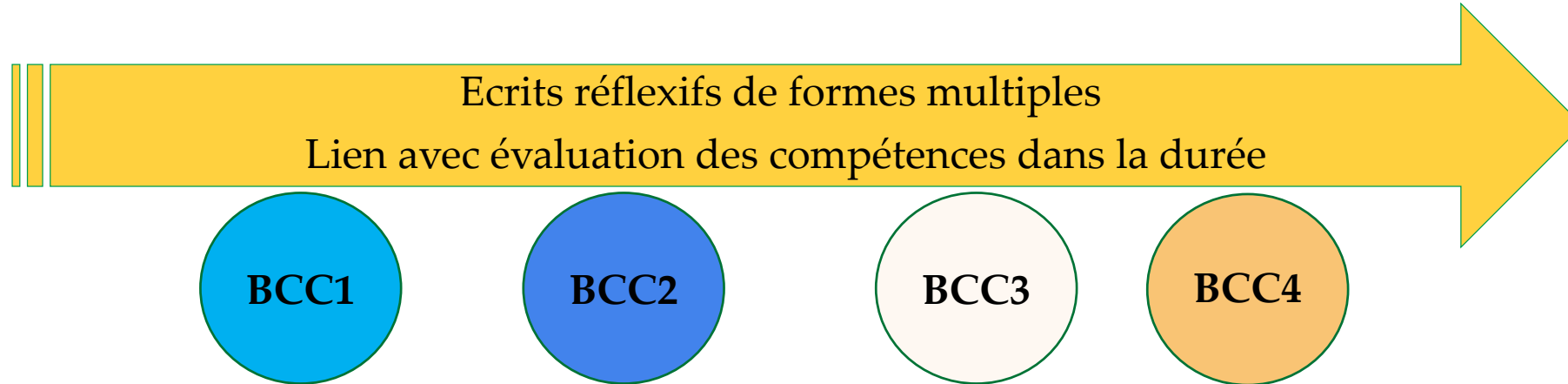
Attendus de formation évalués

3-1	Inscrit son action dans les principes et enjeux du système éducatif, le cadre réglementaire, juridique et éthique du métier
3-2	Transmet les principes et valeurs de la République (égalité, tolérance, refus de toute discrimination) et prend en compte les enjeux de la laïcité dans ses missions
3-3	Développe et intègre la culture numérique dans sa pratique professionnelle (pratique, réflexion, connaissance) en exploitant les possibilités offertes par la diversité des outils et les environnements numériques.

Attendus de formation évalués

4-1	S'engage dans une démarche scientifique et réflexive mobilisant les savoirs de la recherche pour analyser sa pratique et en évaluer l'efficacité auprès des élèves et de l'établissement scolaire
4-2	Identifie et formule ses besoins de formation, et prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens).
4-3	Présente son travail et les démarches mobilisées en utilisant les outils et les cadres adaptés.

Modalités d'évaluation et principes généraux



LA DIGITALE

. Il a été arrêté l'usage du DIGIPAD, mur numérique multimédia de la DIGITALE :

<https://digipad.app/> .

LA DIGITALE est une suite de supports RGPD dont DIGIPAD à usage gratuit ; les étudiants et enseignants peuvent créer un compte.

Les stagiaires mobiliseraient cet outil dans toutes les UE et situations intégratives du DIU. Il est simple d'usage, dynamique et il est possible de réaliser des travaux collaboratif et de l'éval entre pairs.

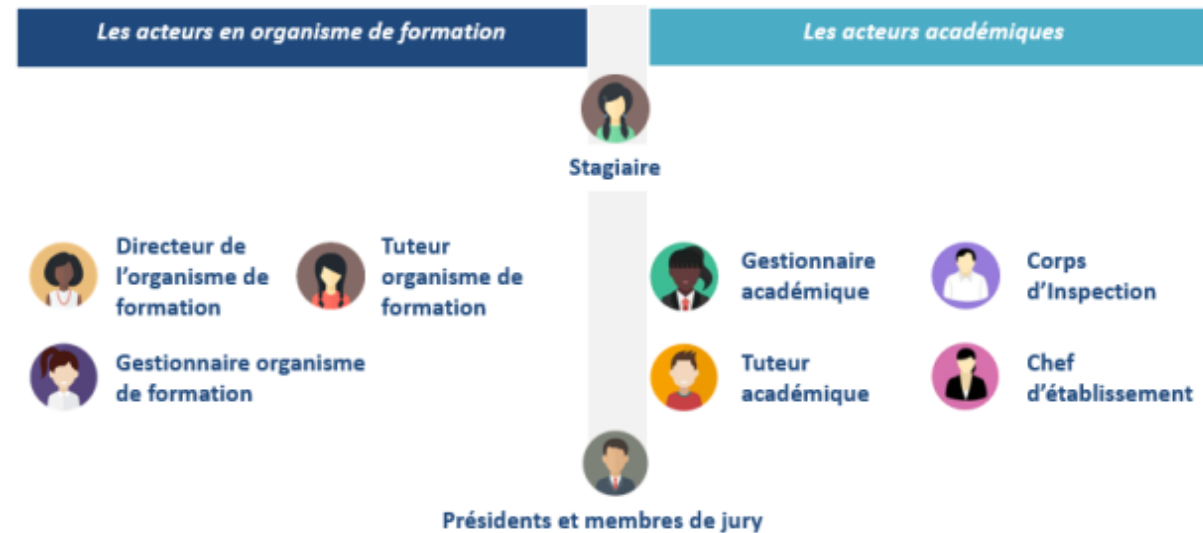
Avis pour la titularisation

En fin d'année, 2 (PE) ou 3 (PCL, PLP, CPE) avis sont transmis au jury de titularisation

- Pour tous les DIU, 1 avis de la directrice de l'Inspé
 - Appui sur l'assiduité, la ponctualité
 - Appui sur le bilan des évaluations du DIU



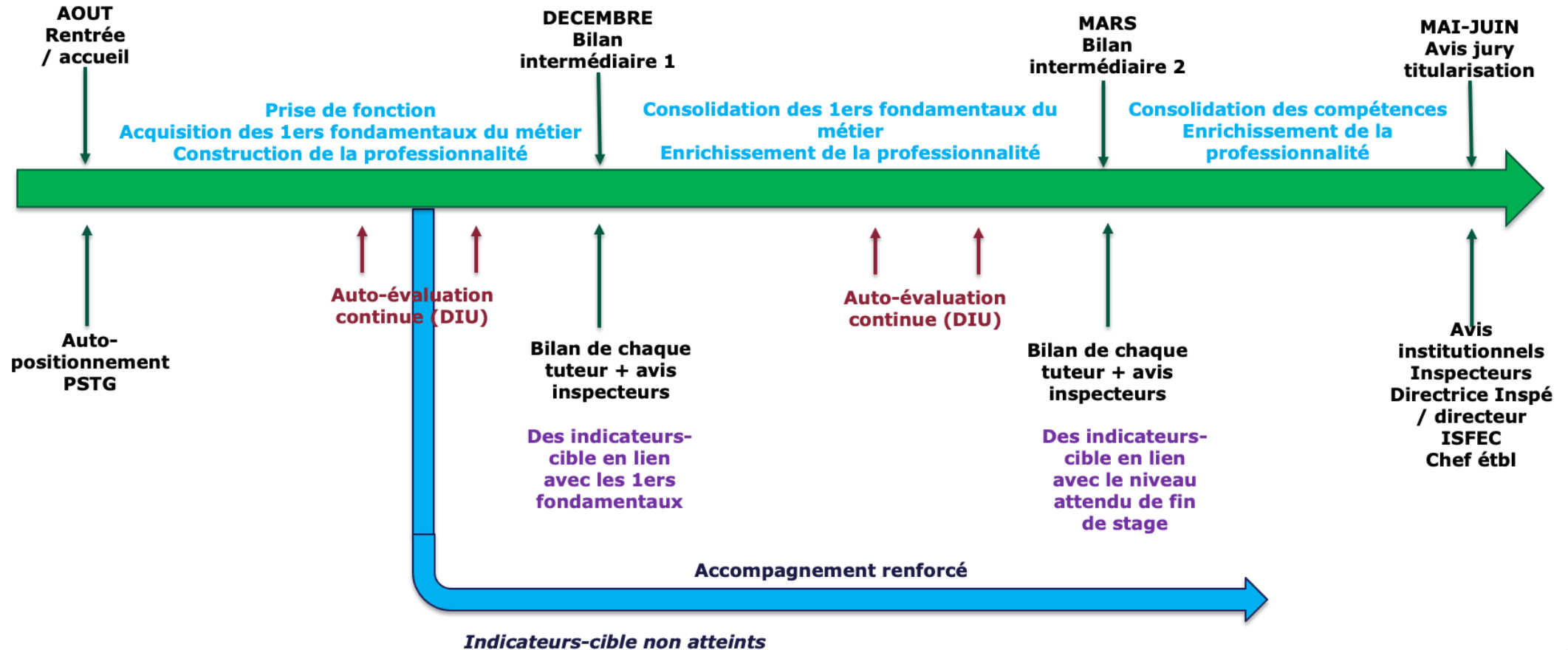
La plateforme COMPAS



D'ici le 15 octobre vérifier dans votre **profil Compas** la bonne saisie de :

- Organisme de Formation
- Site INSPE
- Tuteur INSPE
- Vous pouvez aussi voir votre Tuteur académique.

Suivi des FSTG dans Compas : un accompagnement impliquant le stagiaire et les acteurs de la formation



Parcours aménagés

- Pour les stagiaires en renouvellement et en prolongation de stage
- Construction d'un parcours en interaction avec les inspecteurs, les référents Inspé
- Le contrat sera à signer par l'ensemble des acteurs du suivi et sera déposé dans COMPAS.
- Les contrats de formation identifient les modules du DIU à suivre ceux qui sont suspendus pour la prescription de formations spécifiques



**Exemple
de
contrat**

- ☐ FSTG en renouvellement
☐ FSTG en prolongation de stage
☐ FSTG en détachement

Nom :	Prénom :
Etablissement (nom et ville) :	
Mention/discipline :	Site de rattachement :

1. Parcours de formation prescrit :
2. UE du DIU « Professeur et CPE stagiaires – entrée dans le métier » devant être suivies

• UE 1 : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

Enseigner les fondamentaux à l'école	97h	OUI – 97H
Interdisciplinarité et polyvalence à l'école primaire		
Prendre du recul sur ses pratiques et construire sa professionnalité	24h	OUI – 24H
Evoluer dans son environnement professionnel	24h	OUI – 12H

• UE 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves

Gérer sa classe, les élèves, communiquer et évoluer dans ses missions d'enseignement et d'éducation	18h	OUI – 18H
Connaître, accompagner et prendre en compte la diversité des élèves	22h	OUI – 22H
Psychologie et psychologie des apprentissages		

• UE 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ; Respecter et faire respecter les valeurs de la République : 6 journées thématiques	35H	NON – car aménagement
--	-----	-----------------------

• UE 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel

S'engager dans des communautés de pratiques	30H	OUI – 30H
---	-----	-----------

3. Formations spécifiques d'individualisation du parcours du stagiaire

Stages Formations spécifiques « Parcours aménagé » (6h chacun) 1 : Posture professionnelle 2 : Gestion de classe et relations pédagogiques 3 : Mise en activité de l'élève 4 : Enseigner en maternelle	OUI - 24h	Formations 1 - 2 - 3 - 4
Stages ou Formations complémentaires : (identifiant/module)	OUI - 24h	Temps d'observation dans la classe du PEMF de suivi ou d'un autre PEMF

Des convocations vous seront adressées
Formations prioritaires sur le DIU